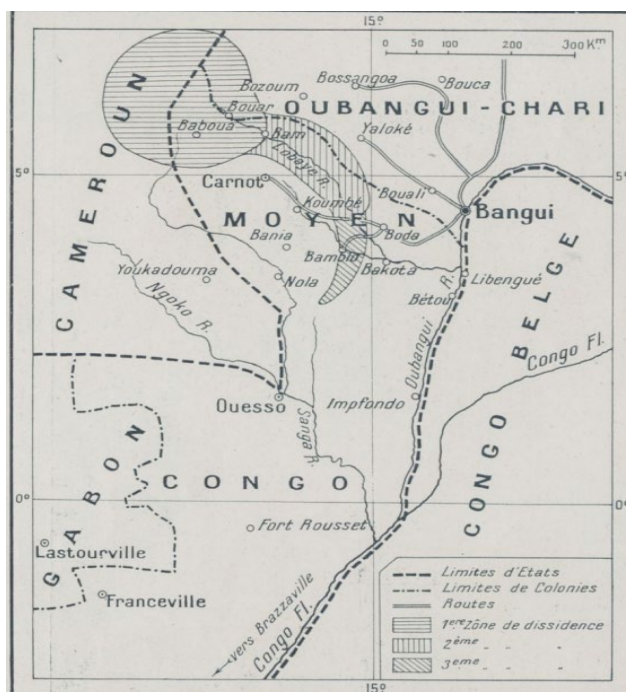


HST 267- Histoire de l'Afrique contemporaine
(3 crédits)
Automne 2022

Enseignant : Patrick Dramé
Téléphone : 819 821-8000 poste 65419
Disponibilités : sur rendez-vous.

Bureau : E5-3124
Courriel : Patrick.Drame@USherbrooke.ca



Carte générale - insurrection des Bayas, *Le Monde colonial illustré*, 1930

PLAN DE COURS

OBJECTIF

Comprendre les bouleversements qui secouent l'Afrique depuis 1870. Se familiariser avec l'analyse des problèmes politiques, économiques et sociaux de l'Afrique postcoloniale.

CONTENU

Étudier les différents aspects et les impacts de la domination coloniale. Analyse des bouleversements politiques, socio-économiques et idéologiques de l'Afrique aux XIXe-XXe siècles. Disséquer les processus de décolonisation. Évaluer la construction des États-nations et la gestion des indépendances. Appréhender la complexité de l'évolution de l'Afrique par l'étude de problématiques majeures telles que le sous-développement, le panafricanisme, le régime de l'Apartheid et le génocide rwandais.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

Au terme de l'activité pédagogique, les étudiant.e.s devront : 1) connaître et comprendre les bouleversements sociaux, économiques, culturels et politiques qui ont secoué l'Afrique du milieu

du 19^{ème} siècle à nos jours; 2) savoir replacer les grandes thématiques de l’histoire de l’Afrique dans leurs contextes géopolitiques et historiques; 3) pouvoir saisir la complexité des concepts et des idéologies liés à l’évolution du continent; 4) être familier à l’analyse des problèmes historiques et actuels de l’Afrique; 5) savoir positionner l’histoire et l’évolution de l’Afrique dans une perspective mondiale ; 6) savoir décrypter l’actualité africaine dans une perspective historique et critique.

<p>29 août</p>	<p>Présentation du plan de cours Cours 1 - Le partage de l’Afrique : raisons, justifications et conséquences <u>Lecture obligatoire :</u> *Mamadou Diouf. <i>Le Kajor au XIXème siècle : pouvoir cedido et conquête coloniale</i>, Paris, Karthala, 1990, chap 19- « Le chemin de fer et le démantèlement du Kajor », p. 262-285. [Recueil de texte] <u>Lecture complémentaire :</u> *Catherine Coquery-Vidrovitch. « Le postulat de la suprématie blanche et de l’infériorité noire », dans Marc Ferro (dir), <i>Le livre noir du colonialisme</i>, Paris, Laffont, 2003, p. 646-691. [Recueil de texte]</p>
<p>5 septembre</p>	<p>Lundi 5 septembre – congé fête du Travail (pas de cours)</p>
<p>12 septembre</p>	<p>Cours 2 - La domination coloniale entre ordre et désordre <u>Lecture obligatoire :</u> * Raymond F Betts. « La domination européenne : méthodes et institutions », dans Adu Boahen (dir). <i>Histoire générale de l’Afrique</i>, vol 7- L’Afrique sous domination coloniale 1880-1935 », Paris, Unesco, 1989, chap 13, p. 235-249. [Recueil de texte]</p>
<p>19 septembre</p>	<p>Cours 3 - La « mise en valeur » et l’exploitation économique <u>Lecture obligatoire :</u> * Catherine Coquery-Vidrovitch. « L’économie coloniale des anciennes zones françaises, belges, portugaises », dans Adu Boahen (dir). <i>Histoire générale de l’Afrique</i>, Paris, Unesco, 1989, vol 7, chap 15, p. 265-281. [Recueil de texte] <u>Lecture complémentaire :</u> *James P Daughton. « Témoignage sur la violence coloniale : la campagne internationale menée dans l’entre-deux-guerres », <i>Revue d’histoire de la Shoah</i>, 2003 / 2, n°189, p. 199-212. [Moodle]</p>
<p>26 septembre</p>	<p>Cours 4 – Éducation, politiques religieuses et genres <u>Lecture obligatoire :</u> *Bob W White. “Talk about School : Education and the Colonial Project in the French and British Africa”, <i>Comparative Education</i>, vol 32, n°1, mars 1996, p. 9-25 [Moodle].</p>
<p>3 octobre</p>	<p>Lundi 3 octobre – journée d’élections provinciales (pas de cours)</p>
<p>10 octobre</p>	<p>Lundi 10 octobre – congé Action de grâce (pas de cours)</p>
<p>17 octobre</p>	<p>* <u>Remise de l’examen de mi-session *</u> Cours 5 - L’Afrique et la Première Guerre mondiale <u>Lectures obligatoires :</u> *Patrick Dramé. « Des soldats à tout prix ! : les sociétés du Haut-Soudan et Niger et le recrutement de tirailleurs durant la Grande-Guerre (1915-1918) », <i>Revue Outre-Mers</i>, T.104, n°390-391, 2016, p. 65-86. [Moodle] *Carte à consulter : « La tournée de recrutement de soldats par le député Blaise</p>

	Diagne en Afrique Occidentale Française (AOF) en 1918 » [Moodle]
24 octobre	Semaine de relâche
31 octobre	<p>Cours 6 – La première phase de décolonisation et la fin des Empires coloniaux</p> <p><u>Lecture obligatoire :</u> *Pierre Brocheux et al (dir). <i>Les décolonisations au XXème siècle</i>, Paris, Colin, 2012, voir : Chapitre 14 : « La décolonisation britannique », p. 240-247. Chapitre 10 : « Le Maghreb : les indépendances arrachées » (voir le cas de l’Algérie, p. 167-181. [Recueil de texte].</p> <p><u>Lecture complémentaire :</u> * Discours prononcés par le roi Beaudoin 1^{er}, le président de la République Joseph Kasavubu et le premier ministre Patrice Lumumba à l’occasion de la cérémonie d’indépendance du Congo, Léopoldville (Kinshasa), le 30 avril 1960, 10 pages : http://www.kongo-kinshasa.de/dokumente/lekture/disc_indep.pdf [Moodle]</p>
7 novembre	<p>*Remise du plan détaillé du travail de recherche *</p> <p>Cours 7 - L’édification des États-nations et la construction des sociétés postcoloniales</p> <p><u>Lecture obligatoire :</u> *Kwamé N’Krumah. <i>L’Afrique doit s’unir</i>, Paris, Présence africaine, 2009 (1963) Chap 13 « vers l’indépendance économique », p. 132-143. [Recueil de textes]</p> <p>Lancement de la carte interactive : « Sites, traces et lieux de mémoire de Guinée » dans https://histoireetmemoires-afrique.usherbrooke.ca/ Agora du Carrefour de l’information de l’Université de Sherbrooke</p>
14 novembre	<p>Cours 8 - Le panafricanisme : idéologie et projet de libération d’intégration</p> <p><u>Lecture obligatoire :</u> *Patrick Dramé. <i>L’Afrique postcoloniale en quête d’intégration : s’unir pour survivre et renaître</i>, Paris, PUM, 2017, chap. 5 « Un projet d’intégration source de division (1960-1965) », p. 107-130. [Recueil de texte].</p>
21 novembre	<p>Cours 9 - Races, ségrégations et démocratie en Afrique du Sud (1665-2004)</p> <p><u>Lecture obligatoire :</u> *Hermann Giliomee. « The Making of Apartheid Plan, 1929-1948 », <i>Journal of Southern African Studies</i>, volume 29, n°2, June 2003, p. 373-392. [Moodle]</p>
<p align="center">Période d’évaluation des enseignements : du 21 novembre au 9 décembre 2022</p> <p align="center">N’oubliez pas de remplir le ou les questionnaires d’évaluation en ligne accessibles à l’adresse suivante : https://www.usherbrooke.ca/evaluation-enseignement/</p>	
28 novembre	<p>Cours 10 – Le Rwanda, histoire et mémoire d’un génocide</p> <p><u>Lecture obligatoire :</u> *Jean-Pierre chrétien. <i>Rwanda, les médias du génocide</i>, Paris, Karthala, 1995, chap 3 : « un ethnisme militant », p. 95-126. [Recueil de textes]</p>
5 décembre	<p>Cours 11 - L’APD, le FMI, la Banque mondiale et l’Afrique</p> <p><u>Lecture obligatoire :</u> * P. Dramé. « Indépendance et dépendance : les intérêts économiques français en Afrique de l’Ouest (1960-1980) », dans Maurice Demers et al. <i>Le Tiers-monde postcolonial...</i>, p. 81-105 [Moodle]</p> <p>→ Conférence de Khalid Adnane sur les interventions du FMI et de la Banque mondiale en Afrique.</p>

12 décembre	Cours 12-Croissance démographique et changements politico-socio-culturels <u>Lecture obligatoire :</u> Alain Dubresson et al. <i>L'Afrique subsaharienne : une géographie du changement</i> , Paris, Colin, 2011. Chap 3 : « Populations et peuplement : les dynamiques », p. 77-105. [Recueil de texte]. Article de presse : http://www.jeuneafrique.com/464852/societe/lafrique-face-a-sa-demographie/ [Moodle]
19 décembre	* Remise du travail de recherche * Examen final

MÉTHODOLOGIE

Il s'agit d'un cours qui concerne l'acquisition de culture générale par les étudiant.e.s. La formule pédagogique choisie est celle d'un cours magistral incluant l'analyse de sources historiques consistant en des discours, des rapports, des mémoires, des images et des documents audiovisuels. Les étudiant.e.s sont invités à participer activement aux discussions et aux échanges qui occuperont une place importante dans le cours. Pour ce faire, ils doivent préparer minutieusement les articles soumis à lecture dans le but d'interagir avec le professeur et de participer aux discussions. Les sources d'archives, les articles obligatoires et la bibliographie sélective qui sont fournis aideront bien évidemment à accomplir de façon satisfaisante l'ensemble des travaux qui seront évalués dans le cadre du cours.

*DOCUMENTS OBLIGATOIRES

(A) Un Recueil de textes est disponible au service au service de photocopies *Photadme* au Pavillon Albert Leblanc de l'Université de Sherbrooke – local A8-151. Il est conseillé aux étudiant.e.s de l'acheter et d'en consulter attentivement et assidument le contenu.

(B) Livres/Bibliographie : Un certain nombre d'ouvrages importants sont placés à la réserve du cours HST 267 (voir bibliothèque des sciences humaines de l'Université de Sherbrooke).

* LIVRE DE RÉFÉRENCE (Lecture recommandée non obligatoire)

John ILLIFE. *Les Africains : histoire d'un continent*, Paris, Flammarion, 2009, coll « Champs histoire », 701 pages.

* PAGE MOODLE HST 267 - Histoire de l'Afrique contemporaine

Une page Moodle dédiée au cours HST 267 est disponible sur la plateforme de l'Université de Sherbrooke.

(A) Des articles scientifiques, des articles de presse, des documentaires audiovisuels et des discours relatifs aux thèmes abordés dans le cours y sont disponibles.

(B) Le plan de cours et une bibliographie sélective sont également disponibles sur la page *Moodle* du cours.

(C) Une version powerpoint ou du cours sera aussi placée sur la page *Moodle* à l'issue de chaque séance.

(D) Une liste de sujet de recherche et des sources d'archives historiques est aussi disponible sur cette page *Moodle* dans l'optique du travail d'analyse de source.

ÉVALUATIONS

Nature de l'activité évaluée	Pondération	Date de remise
Examen de mi-session	20 %	17 octobre 2022

Plan détaillé du travail de recherche	10 %	7 novembre 2022
Compte rendu – lancement carte interactive	10 %	14 novembre 2022
Travail de recherche	20 %	12 décembre 2022
Examen de fin de session	25 %	19 décembre 2022
Journal de lecture	15 %	Les lundis à 11 h 00

Pour la remise des évaluations de manière électronique, il est de la responsabilité des étudiants et étudiantes de s'assurer qu'ils ou elles téléversent le bon fichier.

MESURES D'ACCOMMODEMENT POUR LES EXAMENS (si requis) :

Vous devez présenter la lettre du Programme d'intégration de l'Université de Sherbrooke – lettre qui fait état des mesures d'accommodement recommandées pour vous – à chacun de vos enseignants et enseignantes **le plus tôt possible en début de trimestre** si vous souhaitez vous prévaloir des mesures qui y sont proposées. Nous ne pouvons garantir l'application des mesures pour toute lettre d'intégration présentée tardivement en cours de trimestre. Pour obtenir cette lettre, veuillez contacter le personnel du Programme d'intégration, situé au Pavillon Georges-Cabana, local B1-1012, téléphone : 819 821-7997, téléphone sans frais : 1 800 267-8337, poste 67997, courriel : prog.integration@USherbrooke.ca

CONSIDÉRATIONS SUR LES ÉVALUATIONS

A) Examen de mi-session

Il s'agit d'un examen de contrôle des connaissances qui se déroulera à la maison. Les étudiant.e.s recevront les questions d'examen le mercredi 12 octobre. Ils devront soumettre leur travail via Moodle le 17 octobre. L'examen de mi-session portera sur la matière vue en classe de la séance du 29 août à celle du 26 septembre. Les étudiant.e.s se verront proposer **trois** questions de dissertation et **deux** courts textes (sources) à commenter. Ils devront choisir de traiter **deux (2) questions** de dissertation et commenter **un (1)** des deux courts textes. Les critères de l'évaluation, le volume des réponses et leurs formes seront précisés avant la tenue de l'examen.

B) Plan détaillé du projet de recherche

Ce projet de recherche est la phase préparatoire au travail de recherche qui sera soumis à la fin de la session. Ce projet de recherche consistera à l'analyse d'une source historique devra compter un maximum de 3 pages en Times New Roman, 12 points interligne 1,5 cm. Il doit identifier clairement la source choisie, son auteur, définir son contexte de production, dégager une problématique, un plan détaillé et une bibliographie provisoires. Ce projet servira de base afin de mener le travail de recherche.

C) Lancement de carte interactive

Chaque étudiant.e doit effectuer le compte rendu d'un (1) des lieux de mémoire constitutifs de la carte interactive « Sites, traces et lieux de mémoire ». Il s'agira d'effectuer une contextualisation et de la description de ce lieu de mémoire. Il convient ensuite d'analyser les enjeux mémoriels sous-jacents. Ce travail est d'un volume de 2 pages en interligne double, en Times New Roman, 12 points.

D) Examen de fin de session

L'examen de fin de session se déroulera aussi en classe sans les notes de cours. Il durera 3 heures et portera sur la matière vue en classe de la séance du 17 octobre au 12 décembre. Les étudiants et étudiantes se verront proposer trois questions de dissertation et deux courts textes aux choix à commenter. Ils devront choisir de traiter **deux (2) questions** de dissertation et commenter **un (1)** des deux courts textes. Les critères de l'évaluation, le volume des réponses et leurs formes seront précisés avant la tenue de l'examen.

E) Journal de lecture

À chaque séance, les étudiant.e.s sont tenus de lire et d'effectuer un compte rendu de lecture de l'article obligatoire qui leur est soumis. Ce travail doit identifier de manière pertinente l'objet d'étude de l'article et son idée directrice. Il importera aussi d'identifier et de résumer les thèmes clefs abordés. Ce travail doit être soumis sur la page Moodle du cours au plus tard le **lundi à 11 h 00** (horaire limite). Ce compte rendu sera d'un volume maximal d'une (1) page et 1/2 en interligne double, Times New Roman, 12 points, justifié. Il doit comporter des notes en bas de pages référant à l'article. Les étudiant.e.s n'auront pas à effectuer de comptes rendus de lecture les séances du 29 août, 14 novembre, 5 et 12 décembre.

F) Un travail de recherche

Le travail de recherche devra compter un maximum de 15 pages avec un interligne double (bibliographie exclue), en Times new Roman, 12 points et justifié. Ce travail de recherche sera construit autour de trois axes : *Introduction* (Présentation de la source utilisée, de son auteur, de son contexte de production, de son idée directrice. Il s'agira aussi de délimiter le sujet choisi, tout en énonçant une problématique et un bref plan détaillé), *Développement* (Analyser votre sujet en suivant le plan défini dans l'Introduction) et enfin *Conclusion* (Résumé rapide et synthèse des aspects saillants, perspectives). Ce travail de recherche doit comporter une courte bibliographie (dernière page du travail) et des notes de bas de page conformes aux normes de présentation du Département d'histoire.

⇒ À titre indicatif, les étudiantes et étudiants devront utiliser entre 1 à 2 ouvrages généraux et entre 4 et 6 articles scientifiques ou chapitres de livre selon la thématique étudiée.

Le sujet du travail pratique doit porter sur :

- 1- Les questions d'identité, de mémoire ou de représentation
- 2- Une région présentant un intérêt particulier pour le cours
- 3- Un régime politique ou un phénomène culturel particulier
- 4- Un phénomène religieux, social, économique, militaire ou diplomatique
- 5- Une théorie présentant un intérêt pour la matière vue en cours
- 6- Une étude de cas pertinente en lien avec le cours
- 7- Une œuvre relevant d'une des problématiques discutées ou analysées en classe.
- 8- Un sujet de votre choix à condition qu'il soit sous-tendu par une source d'archives fiable.

Nota Bene :

(1) Une liste de thèmes de recherche sera disponible sur le site *Moodle* du cours HST 267, la semaine du 12 septembre 2022.

(2) **Politique concernant la remise des travaux** : Pour chaque jour de retard de remise des travaux, **quatre (4) points** seront retranchés de la note initiale. Par ailleurs, les étudiant.e.s doivent obligatoirement soumettre leurs deux dissertations et le commentaire de textes afin de valider leurs examens de mi-session et de fin de session. L'examen est considéré comme nul s'il manque un des trois éléments nommés (2 dissertations et 1 commentaire de texte).

(3) Les étudiant.e.s sont invités à rencontrer le professeur (très tôt durant la session) en vue de choisir une source d'archives, d'arrêter un sujet, de définir une problématique, un plan détaillé et de dégager une bibliographie sélective adéquate.

CRITÈRES D'ÉVALUATION DES TRAVAUX

*** Examens de mi-session et de fin de session**

Capacités d'analyse et de synthèse, précision de l'argumentaire, esprit critique, cohérence, respect des règles de syntaxe et d'orthographe, qualité de la langue, utilisation du contenu du cours, des articles du

recueil de textes et de ceux placés dans la page Moodle du cours. Respect d'un plan cohérent et du nombre de pages autorisé.

*Projet de recherche

Pertinence la présentation de la source choisie, de son auteur et de son contexte de production; délimitation de l'objet d'étude, de la problématique. Qualité du plan détaillé proposé; capacités d'analyse et de synthèse.

*Lancement de carte interactive

Qualité de la contextualisation, clarté de l'exposé des enjeux qui sous-tendent les lieux de mémoire présentés, organisation des idées.

*Journal de lecture

Concision et pertinence de la présentation de l'objet d'étude et des thèmes centraux identifiés, respect du nombre de pages imparti, des dates et horaires de soumission des comptes rendus de lecture hebdomadaires. Qualité de la langue.

* Travail de recherche

Qualité de l'introduction (pertinence de la mise en contexte, de l'objet d'étude et de la problématique). Structure et Analyse (pertinence du plan proposé, articulation des thèmes et sous thèmes, style, idées, argumentation). Bibliographie (utilisation de la bibliographie, valeur et précision des sources, pertinence des informations). Utilisation judicieuse des notes en bas de pages. Respect du nombre de pages autorisé. Les fautes de langue et le manquement à l'honnêteté intellectuelle seront pénalisés (propos mensongers, diffamation, plagiat, etc.).

→ Tous les travaux doivent être dactylographiés et selon la méthodologie de présentation des travaux universitaires. Les informations relatives à la présentation des références infrapaginales et bibliographiques sont disponibles à l'adresse suivante :

Les étudiants et étudiantes pourront trouver les informations relatives à la présentation des références infrapaginales et bibliographies à l'adresse suivante

<https://www.usherbrooke.ca/histoire/etudes/documents-officiels#acc-16704-1961>

IMPORTANT 1 (Pondération syntaxe/orthographe et qualité de la langue)

Le respect des règles de syntaxe et d'orthographe et la clarté de la langue sont des éléments qui sont pris en compte dans l'évaluation des travaux des étudiantes et des étudiants. Le respect des règles de syntaxe et d'orthographe et la clarté de la langue seront pondérés à **15 %** pour les examens de mi-session et de fin de session, le journal de lecture, le compte rendu du lancement de carte interactive, le projet détaillé du travail de recherche et le travail de recherche.

PLAGIAT ET AUTRES DÉLITS

Vous trouverez ci-après un document informatif préparé par le groupe de travail sur l'intégrité académique de l'Université de Sherbrooke à l'attention des étudiantes et des étudiants. Nous vous invitons à le lire et à prendre connaissance du *Règlement des études*, plus particulièrement la section 9 portant sur les règles relatives à la discipline, que vous trouverez sur le site Internet du bureau du registraire : <https://www.usherbrooke.ca/registraire/droits-et-responsabilites/reglement-des-etudes/>.

Vous êtes également invités à visiter la page Internet portant sur l'Intégrité intellectuelle : [Intégrité intellectuelle- Étudiants - Université de Sherbrooke \(usherbrooke.ca\)](https://www.usherbrooke.ca/integrite-intellectuelle-etudiants) et à participer au Quiz antiplagiat : [Antiplagiat - Service de soutien à la formation - Université de Sherbrooke \(usherbrooke.ca\)](https://www.usherbrooke.ca/antiplagiat).

Dans tous les cas de plagiat ou de toute autre manœuvre visant à tromper, une plainte sera déposée auprès de la personne responsable des dossiers disciplinaires de la Faculté et traitée selon la procédure

prévue au *Règlement des études*. Toute personne reconnue avoir commis un délit se verra imposer une sanction disciplinaire.

RÈGLES DE VIE EN CLASSE

La réussite des étudiant.e.s à ce cours passe bien évidemment par leur implication et leur investissement total notamment dans le cadre des discussions et des échanges en classe autour des thèmes abordés. **Il leur est donc recommandé de s'abstenir de tout clavardage, utilisation des réseaux sociaux ou encore de bavarder durant le cours.** L'assiduité des étudiant.e. est fortement recommandée. En cas d'absence, il sera de la responsabilité des étudiant.e.s d'obtenir les informations sur la matière données en classe. Le professeur consultera ses courriels du lundi au vendredi entre 9 h 30 et 16 h 00.

BARÈME DE NOTATION

NOTE CHIFFRÉE	LETTRE	POINT	NIVEAU
90 % et plus 85 % - 89 % 82 % - 84 %	A+ A A-	4,3 4,0 3,7	Excellent
78 % - 81 % 75 % - 77 % 72 % - 74 %	B+ B B-	3,3 3,0 2,7	Très bien
68 % - 71 % 65 % - 67 % 62 % - 64 %	C+ C C-	2,3 2,0 1,7	Bien
58 % - 61 % 55 % - 57 %	D+ D	1,3 1,0	Passable
54 % et moins	E	0,0	Échec

BIBLIOGRAPHIE

(Disponible dans la page Moodle du cours)

L'intégrité intellectuelle passe, notamment, par la reconnaissance des sources utilisées. À l'Université de Sherbrooke, on y veille!

Extrait du Règlement des études (Règlement 2575-009)

9.4.1 DÉLITS RELATIFS AUX ÉTUDES

Un délit relatif aux études désigne tout acte trompeur ou toute tentative de commettre un tel acte, quant au rendement scolaire ou une exigence relative à une activité pédagogique, à un programme ou à un parcours libre.

Sont notamment considérés comme un délit relatif aux études les faits suivants :

- a) commettre un plagiat, soit faire passer ou tenter de faire passer pour sien, dans une production évaluée, le travail d'une autre personne ou des passages ou des idées tirés de l'œuvre d'autrui (ce qui inclut notamment le fait de ne pas indiquer la source d'une production, d'un passage ou d'une idée tirée de l'œuvre d'autrui);
 - b) commettre un autoplagiat, soit soumettre, sans autorisation préalable, une même production, en tout ou en partie, à plus d'une activité pédagogique ou dans une même activité pédagogique (notamment en cas de reprise);
 - c) usurper l'identité d'une autre personne ou procéder à une substitution de personne lors d'une production évaluée ou de toute autre prestation obligatoire;
 - d) fournir ou obtenir toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle, pour une production faisant l'objet d'une évaluation;
 - e) obtenir par vol ou toute autre manœuvre frauduleuse, posséder ou utiliser du matériel de toute forme (incluant le numérique) non autorisé avant ou pendant une production faisant l'objet d'une évaluation;
 - f) copier, contrefaire ou falsifier un document pour l'évaluation d'une activité pédagogique;
- [...]

Par plagiat, on entend notamment :

- Copier intégralement une phrase ou un passage d'un livre, d'un article de journal ou de revue, d'une page Web ou de tout autre document en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets;
- reproduire des présentations, des dessins, des photographies, des graphiques, des données... sans en préciser la provenance et, dans certains cas, sans en avoir obtenu la permission de reproduire;
- utiliser, en tout ou en partie, du matériel sonore, graphique ou visuel, des pages Internet, du code de programme informatique ou des éléments de logiciel, des données ou résultats d'expérimentation ou toute autre information en provenance d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans en citer les sources;
- résumer ou paraphraser l'idée d'un auteur sans en indiquer la source;
- traduire en partie ou en totalité un texte en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets ;
- utiliser le travail d'un autre et le présenter comme sien (et ce, même si cette personne a donné son accord);
- acheter un travail sur le Web ou ailleurs et le faire passer pour sien;
- utiliser sans autorisation le même travail pour deux activités différentes (autoplagiat).

Autrement dit : mentionnez vos sources
